

Les tarifs journaliers par personne et par régime, applicable au 1^{er} janvier 2023 sont les suivants :

TARIF HEBERGEMENT JOURNALIER		TARIF DÉPENDANCE		TARIF GLOBAL JOURNALIER	TARIF GLOBAL MENSUEL (pour un mois à 31 jours)
Hébergement	Gîte et couvert				
Chambre seule	64.00 €	GIR 5-6 (Ticket Modérateur)	5.48 €	69.48 €	2 153.88 €
		GIR 3 - 4	12.93 €		
		GIR 1 - 2	20.37 €		

Comment lire ce tableau ?



Le prix de journée est composé d'un tarif hébergement (colonne en orange) et d'un tarif dépendance « ticket modérateur » (colonne en rose) qui sont fixés annuellement par arrêté de M. Le Président du Conseil Départemental sur proposition du Conseil d'Administration .

Les deux colonnes en vert correspondent aux tarifs globaux journalier et mensuel (base 31 jours) à la charge du Résident.



- Provision :** Une provision de 1 920.00 € équivalente à 30 jours d'hébergement est demandée lors de l'admission.
- Réservation de lit :** Application du tarif hébergement moins 20 € par jour à compter du 1^{er} jour (pas de facturation de la dépendance)
- Règlement :** Les frais d'hébergement sont payables par prélèvement automatique le 20 de chaque mois.
- En cas d'absence pour convenance personnelle :** Déduction du tarif hébergement de la somme de 20 € par jour à compter du 4^{ème} jour.
- En cas d'hospitalisation :** Déduction du tarif hébergement de la somme de 20 € à compter du 4^{ème} jour.

- Téléphone :** 15.60 € toutes communications comprises, l'équipement du combiné est à la charge du Résident
- Étiquettes pour marquer le linge:** 50 € les 100,
25 € les 50,
5 € les 10.
Le linge sera marqué par le service lingerie de l'établissement.
- Repas accompagnant :** 9.80 €

